

ERDF devient

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Commune de CERTINES



Entreprise Prestataire

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants, que des travaux d'élagages et d'abattages d'arbres entrepris dans le cadre du plan d'entretien et de maintenance des lignes électriques 20 000 volts, vont débiter sur le territoire de la commune à compter du 01/10/2020 au 31/01/2021

Ces travaux ont été confiés par ENEDIS, à l'entreprise : SARL FOURNAND & FILS Exploitant forestier habilité à réaliser l'élagage à proximité des lignes électriques.

Responsable M. Fournand Pascal Tel 06 08 22 82 20

